

BIOFA 2050

VERNIS UNIVERSEL semi-brillant

Pour : Intérieur / Phase : Huileuse

PROPRIETES

Produit incolore à partir de matières premières naturelles pour les sols en bois ou en liège, meubles, agencements intérieurs, jouets. Grande résistance à l'usure, entretien facile. Satisfait à la norme européenne de EN 71/3 (sécurité des jouets) et à la norme DIN 53160 (résistance à la salive et à la sueur). L'utilisation dans les pièces humides, sur des supports constamment mouillés, n'est pas recommandée.

Attention : Eviter une application à l'intérieur des meubles, un risque d'une odeur persistante n'est pas exclue.

COMPOSITION

White Spirit purifié sans aromates, ester de résine de colophane, huile de carthame, solution de résine de colophane, microcire, oxyde de zinc, argile gonflante, agent mouillant, siccatif à l'octoate de cobalt, siccatif au calcium, zirconium et manganèse, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1. PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Un nettoyage au diluant BIOFA 0500 peut être indiqué. Poncer soigneusement les surfaces (sol 120, meubles 180-240), éliminer les peintures antérieures. Utiliser les pads adéquats. Pour les revêtements de sol fraîchement collés, s'assurer que la colle utilisée est bien sèche à cœur.

2. COUCHE DE FOND

Bien remuer. Diluer le vernis avec 20-30% de DILUANT BIOFA 0500. Appliquer à la brosse, au rouleau ou au pistolet une fine couche. Alternativement au solvant

prendre le fond dur sans solvant BIOFA 3755. Après 16 à 24 heures faire un égrenage à l'aide d'un papier de verre de grain 180 à 240 (meubles), 150-180 (sol) ou à l'aide d'un pad.

3. COUCHE INTERMEDIAIRE et COUCHE DE FINITION

Selon la résistance souhaitée appliquer encore une ou deux couches de vernis universel en fine couche régulière. Ponçage éventuel avant la couche de finition. Les sols en bois et en liège sont toujours à recouvrir d'au moins deux couches.

Important : Mélanger les bidons de charges différentes ; essaie préalable à faire . Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux, sinon le risque d'odeur désagréable n'est pas exclu. Ne pas travailler en dessous de 12°C.

4. NETTOYAGE DU MATERIEL

Immédiatement après le travail au diluant BIOFA 0500. Le diluant utilisé peut être réutiliser après décantation de quelques jours.

5. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Avec un chiffon sec et tendre. Le nettoyage à l'humide se fait avec un produit d'entretien pH-neutre et à l'eau tiède avec le savon NACASA BIOFA 4010. Pour les sols : voir fiche entretien pour sols.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative , les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

APPLICATION AU PISTOLET

Goblet: gicleur 1.5-1.8mm, 2.5-3.5 bar ;
Airless : gicleur 0.23-0.28 mm, 4 bar sur 80 bar
Valeurs à adapter selon le matériel; ne pas appliquer à chaud.

SECHAGE

Hors poussière après 6 à 12 heures, recouvrable après 12 à 16 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols peuvent être utilisés avec précaution au bout de 3 jours. Sec à cœur et résistance optimale après 7 à 10 jours. Une température plus basse, une hygrométrie élevée, une forte teneur en tanins, des supports en bois exotiques ou du liège peuvent engendrer des temps de séchage plus importants.

CONSUMMATION / RENDEMENT

1.couche : 60-80ml/m², 12-16m²/l
2.et 3. Couche : 45-60ml/m² , 16-20m²/l
Ils sont liés à l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Fermer hermétiquement les emballages. Transvaser les restes dans des contenants plus petits. Filtrer si nécessaire.

CONDITIONNEMENTS

375ml, 750 ml, 2,5 L, 10 L.

CONSEILS DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés de diluant sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation), les étendre après les avoir trempés dans l'eau ou es mettre à l'abri dans des contenant métalliques hermétiquement fermés. Le produit n'est pas inflammable par lui-même. Contient du cobaltbis(-éthylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergiques. En réchauffant ou en pulvérisant les mélanges diluant/air peut être explosif. Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols.

Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors de l'application respecter les règles de sécurité de protection de la peau. Porter un masque à poussière fine lors du ponçage. Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Le produit liquide est à mettre dans le container pour peintures ou selon le règlement local en vigueur. Petites quantités et chiffons une fois secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides et secs dans une déchetterie. Les conditionnements non nettoyés sont à traiter comme le produit.

Recyclage : Déchets liquides - EAK
080111

VOC EU-max. (cat. A/i) : 500 g/L (2010) 2050 contient max. 490 g/L

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative , les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.